



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif
Génération 2010 à 7 ans - Troisième interrogation

Service producteur : Centre d'études et de recherches sur les qualifications Céreq –
Département des Entrées et Évolutions dans la Vie Active (DEEVA)

Opportunité : avis favorable émis le 26 mars 2012 par la Commission « Emploi, qualification et
revenus du travail »

Réunion du Comité du label du 22 juin 2017 (commission « Ménages »)

Descriptif de l'opération

L'enquête s'inscrit dans un dispositif historiquement ancré au Céreq. En effet, le Céreq réalise régulièrement des enquêtes auprès de cohortes de jeunes sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de la même année scolaire, à tous niveaux de formation, pour étudier leur parcours d'accès à l'emploi.

Certaines cohortes font l'objet d'un suivi de panel avec plusieurs interrogations. C'est le cas de la « Génération 2010 », 6^{ème} génération observée, concernant les « primo sortants » de formation initiale au cours de l'année scolaire 2009-2010, pour laquelle il est prévu une série de trois enquêtes.

Cette cohorte a été interrogée une première fois en 2013, trois ans après leur sortie de formation initiale, puis une seconde fois en 2015. Une troisième interrogation est prévue à l'automne 2017.

L'objectif général du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.), selon les niveaux de formation, les filières et les spécialités, à destination des acteurs publics et sociaux. Par ailleurs, ces enquêtes ont pour objectif de permettre une analyse approfondie des parcours d'insertion dans la vie active et des débuts de carrière et ainsi permettre l'examen de l'impact des dispositifs publics visant à favoriser l'insertion des jeunes. Les apports des enquêtes Génération résident dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale et dans une taille d'échantillon suffisante pour permettre des analyses fines par diplôme et spécialité. Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés, le dispositif Génération propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient leur parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation.

L'enquête Génération 2010 décrit la situation des jeunes vis-à-vis du marché du travail (emploi, chômage, inactivité, reprise d'études) de façon détaillée mois par mois depuis la sortie de formation initiale en 2010 jusqu'à la date de l'enquête.

La 3^{ème} interrogation aura lieu entre début octobre et mi-décembre 2017

L'enquête 2017 auprès de la Génération 2010 est la 14^{ème} enquête du dispositif Génération.

.../...

Réalisée en France (métropole et Dom), la collecte aura lieu par téléphone avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (Cati) auprès de 13 710 personnes ayant répondu à l'interrogation précédente.

Le questionnaire de la ré-interrogation repose très fortement sur le questionnaire de la deuxième interrogation. En particulier, la structure du calendrier professionnel ainsi que les modules de description de ses séquences n'ont été que marginalement modifiés pour aboutir au questionnement de l'enquête Génération 2010 à 7 ans sur ces points. L'enquête 2017 intègre deux nouveaux modules par rapport à l'interrogation de 2015, en y ajoutant notamment un module (au sein du module emploi) permettant de détailler l'activité des jeunes qui occupent des fonctions d'encadrement et des questions issues de l'enquête Génération 1998 à 7 ans sur la répartition des tâches domestiques dans le couple ainsi que leurs enfants. Enfin, des ajustements ont été effectués pour certaines questions au sein du module non-emploi, de la partie « Opinion sur l'emploi » (module emploi) et des perspectives professionnelles.

Pour l'interrogation à 7 ans, la durée moyenne du questionnaire est de 17 minutes (contre 15 minutes pour la deuxième interrogation et 34 minutes pour la première interrogation).

L'enquête a été précédée d'un avis aux enquêtés (étape de pré-fidélisation), par voie postale ou électronique, les informant de l'opération et les invitant à mettre à jour leurs coordonnées via une plate-forme web développée par le Céreq. Les lettres-avis (numérique ou papier) seront, quant à elles, envoyées fin septembre 2017.

L'exploitation des résultats fera l'objet d'une première publication rapide réalisée par le Céreq à destination du grand public, puis d'autres travaux d'études et de recherche complémentaires seront réalisés et publiés dans les collections habituelles du Céreq (*Bref, Notes Emploi Formation, Quand l'École est finie, RELIEF*) et sur son site internet. Les fichiers anonymisés d'enquête seront transmis au Centre Maurice Halbwachs pour mise à disposition auprès de la communauté des chercheurs (courant 2019).

~~~~~

## **En préambule**

Le Comité du label de la statistique publique souligne le grand intérêt du dispositif des enquêtes Génération et la richesse du matériau ainsi accumulé, qui donnera lieu à de nombreuses publications à l'occasion de son vingtième anniversaire.

## **Le Comité du label émet les recommandations suivantes :**

### **Évolutions envisagées : cadrage général**

Le Comité du label de la statistique publique a pris connaissance avec intérêt de l'important projet de rénovation du dispositif, qui se traduira par le lancement d'une nouvelle cohorte de sortants en 2017, qui seront interrogés en 2020 et 2023. Il note en particulier que les nouvelles enquêtes auront une périodicité plus régulière (interrogations à 3 et 6 ans). Il encourage le service à finaliser tous les travaux méthodologiques en cours, notamment ceux sur le multimode, pour y parvenir.

Dans ce cadre, le Comité se verra représenter le futur dispositif. Il étudiera avec le service s'il est souhaitable d'avoir au préalable des présentations génériques sur les innovations méthodologiques et, quand il s'agira de présenter la mise en œuvre d'une nouvelle cohorte, s'il est possible de définir un protocole allégé ne mettant en évidence, lors de la seconde interrogation, que les modifications substantielles par rapport à la première.

Le Comité du label invite le service à veiller à la complétude du champ dans les enquêtes futures, notamment :

- la prise en compte des personnes parties, même temporairement, à l'étranger ;

- la réinclusion de ceux qui ont interrompu leurs études un an au cours de leur parcours antérieur, sans être pour autant sortis du système éducatif. Sur ce point, le service devra bien préciser les concepts de *césure* et d'*interruption*, qui deviennent de plus en plus courants dans les parcours étudiants.

## Méthodologie

Le Comité du label encourage le service à rédiger un document pédagogique sur la dynamique des interrogations d'une même cohorte et les échantillons impliqués (avec leurs effectifs), expliquant les déperditions observées d'une vague à l'autre (non-réponses, hors-champ, rééchantillonnages...).

Le Comité du label demande au service de préciser les modalités de calage de l'enquête 2017, notamment de tester d'autres variables que celles déjà prévues (croisement sexe\*niveau de diplôme), en utilisant les marges fournies par l'enquête à 3 ans, en vue d'assurer la cohérence avec certains des indicateurs issus de cette dernière enquête.

Il souhaite également que le service analyse la distorsion des échantillons au cours des vagues successives, en comparant leur structure à une structure de référence.

Il l'encourage à enrichir le modèle de correction de la non-réponse, notamment au moyen de *paradonnées* (notamment, le nombre de tentatives d'appel).

Le Comité du label invite le service à réfléchir d'ores et déjà à la gestion du tirage de l'échantillon principal et des extensions pour la future enquête, en simplifiant éventuellement la procédure actuelle. Les résultats pourront, en fonction de leur intérêt, être présentés aux prochaines Journées de méthodologie statistique de l'Insee (JMS) de juin 2018.

## Protocole

Le Comité du label encourage le service à étudier la possibilité de réinterroger certains enquêtés n'ayant pas répondu en vagues antérieures (à l'exception des refus formels). A défaut de tenter de tous les réinterroger, il conviendrait de tester, sur une fraction d'entre eux, comment les réinclure et d'analyser les incidences de ce protocole sur le questionnaire de l'enquête (comment tenir compte de l'absence d'information sur une partie de la période, faut-il la combler ?) et sur le budget (augmentation du coût lié au nombre de répondants) ainsi que le rendement (quelle proportion de récupérables ?).

Le Comité du label encourage le service à mener une étude sur l'effet de l'usage alterné des numéros masqués ou démasqués, si le prestataire peut lui fournir des données sur ce point.

### Lettres-avis

Le Comité du label prend note des modifications des lettres-avis qui avaient été demandées au service. Il suggère que les événements importants soient rappelés sous forme de flèche sous la grille calendaire plutôt que sous forme de liste. Il met à la réflexion du service l'opportunité de rajouter d'autres événements particulièrement significatifs, quoique tragiques.

Les versions finalisées de la lettre-avis et du mail devront être adressées au secrétariat du Comité du label.

### Questionnaire

Sur le questionnaire, différentes suggestions ont été proposées, qui pourraient alimenter la réflexion relative à la future enquête :

- Rééquilibrage de l'économie du ménage, compensations de la perte de revenus liée à une diminution du volume de travail de l'un des membres suite à une naissance ;
- Recours au congé de paternité ;

- Travail au forfait ;
- Sur la discrimination, la question est jugée un peu abrupte et les motifs « pour raison de santé ou de handicap » semblent absents (bien qu'ils aient fait l'objet d'un module dans une édition antérieure de l'enquête).

La formulation de l'invitation à la post-enquête n'est pas conforme aux recommandations du Comité du label : il ne faut pas parler d'une nouvelle enquête mais d'un approfondissement par un chercheur d'un thème déjà abordé dans l'enquête.

Le Comité demande que lui soit adressée une version définitive du questionnaire.

### **Diffusion**

Le Comité du label note que les fichiers détaillés de l'enquête à 3 ans (2013) ont été mis à disposition des chercheurs au Centre Quetelet et que ceux de l'enquête à 5 ans (2015) le seront en 2017.

Il juge que le délai de trois ans prévu pour la mise à disposition de ceux de l'enquête 2017 est trop long et il demande qu'il soit raccourci (pour mise à disposition courant 2019 au plus tard). Il demande que l'information correspondante soit notifiée au Centre Quetelet.

Le Comité du label de la statistique publique attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à **l'enquête 2017 de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif auprès de la Génération 2010 – Troisième interrogation.**

**Ce label est valide pour l'année 2017**

Le Président du Comité du label  
de la statistique publique



Benjamin Camus